

ACCOMPAGNER, DEVELOPPER, CREER ... LES COMPETENCES VALIDATION DES ACQUIS D'EXPERIENCES

➤ OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Renseigner les livrets 1 et 2
- Défendre ses acquis d'expériences à l'oral devant un jury

➤ PROGRAMME

Etape 1 : définir votre projet

Quel projet
Quelle certification

Etape 2 : vous renseigner

Où retirer les dossiers (livrets 1 et 2)
Comment les instruire
Qui peut vous renseigner et vous accompagner ,...

Etape 3 : être recevable au dépôt du 1^{er} dossier

Vérifier l'éligibilité de votre candidature
Compléter le formulaire en ligne en joignant tous les justificatifs pour être recevable

Etape 4 : préparer la validation

Travailler seul ou vous faire accompagner pour l'élaboration du dossier de validation
Travailler ou vous faire accompagner pour passer l'entretien avec le jury
Travailler ou vous faire accompagner pour l'entraînement à la mise en situation professionnelle

Etape 5 : passer devant le jury pour l'évaluation finale

Validation partielle ou totale évaluée par le jury selon l'adéquation de vos acquis, aptitudes, connaissances et compétences par rapport à la certification visée, celle-ci est acquise de manière définitive

Durée (j/h)	Publics	Pré-requis	Méthodes pédagogiques	Modalités pédagogiques	Prix net
4 mois maximum / 24 heures	Toute personne, quel que soient son âge, sa nationalité, son statut (salarié, artisan, demandeur d'emploi, ...) et son niveau de formation	1 an d'expériences en rapport direct avec la certification visée	Active et participative	Présentiel Distanciel Mixte	110€ / heures Éligible au CPF
Sera délivrée à l'issue de la formation : 1/ Le livret individuel VAE					

Maj : Janv 2024